



FLE (Français Langue étrangère) à visée professionnelle

Diplôme d'études en langue française (DEL) défini par l'arrêté du 22 mai 1985 modifié - CECRL

Personnes à contacter

Katia LAURENT, formatrice référente,

Téléphone : 01.60.79.51.12

Mail :

katia.laurent@ugecam.assurance-maladie.fr

Véronique BLANDIN, secrétaire.

Téléphone : 01 60 79 51 23
les lundi, mardi, jeudi et vendredi (9h00-17h00)

Mail :

veronique.blandin@ugecam.assurance-maladie.fr

Anne SEPREY, infirmière, référente handicap

Téléphone : 01 60 79 51 37

Mail :

anne.seprey@ugecam.assurance-maladie.fr

Conditions d'accès

- ⇒ Aux personnes en situation de handicap bénéficiant d'une RQTH et d'une notification de la MDPH
- ⇒ Aux personnes ayant un statut de droit commun après étude de leur situation

Durée totale de la formation

11 mois, soit 1.465 heures

Nombre de places

12 stagiaires par session

Pré requis

- La personne doit être stabilisée sur le plan médical, social, et être capable de travailler sur un projet de vie et de retour à l'emploi.
- Elle doit avoir été scolarisée dans sa langue d'origine et avoir le niveau A1 (découverte) du CECRL (Cadre Européen commun de référence pour les langues).

Présentation de la formation

Cette formation s'adresse à un public d'origine étrangère reconnu comme travailleur handicapé. Ces personnes sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle du fait de la non maîtrise de la langue française. Leur profil correspond donc à celui des personnes dont l'environnement se limite souvent à celui de la communauté d'origine et ayant besoin de maîtriser la langue française pour s'insérer professionnellement.

Le FLE à visée professionnelle permet d'élaborer un projet professionnel en fonction des souhaits mais aussi des compétences du stagiaire. L'apprentissage de la langue française reste l'objectif principal de cette formation. Le FLE doit donc permettre au stagiaire d'acquérir des savoirs de bases en français et de l'inscrire dans un processus actif de réinsertion sociale et professionnelle.

-
- ◆ *Ateliers; mises en situation ; exposés ; entretiens pédagogiques ; séquences audiovisuelles; travail personnel*
 - ◆ *Entretiens pédagogiques ; travail en autonomie ; micro-projets ; pédagogies par tâches ; groupe de parole, ASL.*
 - ◆ *Atelier sociolinguistique, resocialisation, travail sur l'interculturalité.*
-

Objectif général

Cette formation est conçue comme un tremplin pour accéder à :

- Une pré orientation
- Une mise à niveau
- Une formation qualifiante précédée d'une préparatoire
- Un emploi le cas échéant

Objectifs Opérationnels

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre les 4 compétences langagières du niveau B1 du référentiel CECRL :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc.
- Comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.
- S'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts
- Ecrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

L'objectif est d'accompagner le stagiaire le plus loin possible dans les niveaux de la classification européenne des langues et surtout lui permettre de les valider via les tests et certifications en vigueur :

- ✓ Niveau A2 : niveau intermédiaire
- ✓ Niveau B1 : stagiaire indépendant

Il est aussi nécessaire d'accompagner le stagiaire dans sa démarche d'élaboration de projet professionnel.

Accompagnement spécifique

- Remédiation cognitive,
- Conseil en image,
- Relaxation,
- Sophrologie,
- Rallye emploi,
- Atelier parentalité, APA,
- Accompagnement médico-social.

Un plan d'accompagnement cosigné avec le stagiaire les tuteurs formateurs et MPS permettra d'individualiser et d'aménager tout au long de la formation ce parcours.

Intervenants

Équipe pédagogique ; intervenants extérieurs ; équipe médico-psychosociale, conseiller en insertion professionnelle

Concepteur/diffuseur

Équipe pédagogique de l'ESRP Beauvoir / CECRL

Les Compétences de la formation

Français

- Phonétique de la langue française
- Pédagogie actionnelle. Travail sur les 4 compétences :
 - ◆ Production écrite et orale
 - ◆ Compréhension écrite et orale
 - ◆ Orthographe lexical et grammatical
 - ◆ Vocabulaire usuel et professionnel
- Lecture et compréhension

Mathématique

- La numération,
- Les 4 opérations,
- La résolution de problème,
- Les conversions...

Bureautique

- Initiation à la bureautique (pack office)
- Initiation l'environnement Internet

Les plus de la formation

- Élaboration du projet professionnel :
 - Enquête métiers
 - Utilisation de l'outil Explorama
 - Entretien projet professionnel
 - Immersion en formation qualifiante
 - Bilan ergonomique/ Adaptation au poste de travail
 - Un stage en entreprise de validation de projet professionnel

La section FLE dispose de :

- De salles de formation équipée de postes informatiques par stagiaire et dotées d'un système vidéo et audio
- Outils d'apprentissage multimédia : MOOC FLE et « *Orthodidacte* » pour public FLE avec les niveaux de progression du CECRL,
- Séquences pédagogiques sur les sites RFI et TV5
- Tests et/ou certifications en vigueur
- Des activités artistiques diverses (théâtre, peinture, sculpture, rencontres d'artistes en résidence, etc.)

Entrées

2 à 3 entrées par an

Délai d'entrée :

Nous consulter

Tarifs de la formation :

Le coût de votre formation pourra être pris en charge totalement selon votre situation, ou dans la limite de 100€ par mois.

Des niveaux communs de référence (de A1 à C2)

L'échelle de compétence langagière globale fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs (au sens de large consensus) :

- **Niveau A** : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2)
- **Niveau B** : utilisateur indépendant (= lycée), subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2). Il correspond à une « compétence opérationnelle limitée » (Wilkins) ou une « réponse appropriée dans des situations courantes » (Trim)
- **Niveau C** : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise)



Source : <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>